

Rencontre cœur de ville du 1^{er} décembre 2016

Présents : Mesdames Claudette Mazellier, Martine Pradelle-Lindeman, Isabelle Chareyre (présente en partie pour expliquer son départ du comité pour raisons professionnelles) et Marie Messié., Messieurs Daniel Seguin, Antony Aprikian, Maurice Mérabet, Jean-Noël Badéa et Alain Guyard.

Monsieur Daniel Seguin se présente : retraité, habitant dans la Grand rue et à Saint Paul Trois Châteaux depuis 18 ans. Il a désiré intégrer le groupe « Cœur de Ville ». Il est vice-président d'une association de pêche à la mouche.

Nous sommes dans l'attente des conclusions et de la synthèse des élus référents quant à la rédaction des chartes des différents comités de quartier et de leurs prérogatives.

Maurice pense qu'il ne faut pas attendre et avancer. Cependant Marie est d'avis qu'il est difficile d'avancer si nous ne savons pas quels seront nos prérogatives. Martine précise que nous pourrions d'ores et déjà faire des propositions. Peut-être faire des choix sur les pistes de travail évoquées pendant la précédente réunion. Cette dernière proposition est retenue.

Isabelle étant mutée en région occitane, elle ne pourra plus participer aux rencontres « Cœur de Ville » nous lui souhaitons une bonne réussite professionnelle. Vincente se porte volontaire pour reprendre le pilotage de la thématique « Patrimoine culturel ».

Divers

- Mettre une barrière au début du Coureau pour annoncer le marché du mardi et éviter la ronde des voitures qui au bout du Courreau sont obligées de faire demi-tour.
- Concernant les problèmes « ordures ménagères » il faut s'adresser à la communauté de communes. C'est une habitude à prendre.
- L'application SP3Clic fonctionne bien : exemple feuilles sur le Courreau en quantité importante nettoyées à la première demande auprès de ce service. Maurice souhaite que nous en fassions la promotion auprès des habitants.
- Problème de drogue sur le Resseguin. Mais ce n'est pas le seul point de « vente » de Saint Paul.
- Dans l'avenue du Docteur Georges Fontaine, à hauteur du médecin à droite et de la sortie du Resseguin, demande de mise en place d'un passage piéton.
- Route de Suze la Rouse à hauteur de la piscine d'été, matérialiser le passage piéton voire améliorer l'éclairage (passage fréquent des stagiaires du lycée agricole ; un accident a déjà eu lieu à cet endroit par manque de visibilité).
- Poignée ronde de la porte d'accès au cimetière, route de Suze la Rouse, difficile à manipuler notamment pour les personnes âgées.
- Sur le marché de St Paul taches de fuel des camions, taches de gras exemple au niveau de la rampe de la place de l'Esplan (vendeur de tajines).

Information Maurice : Mise en place de l'EPIC Etablissement Public Industriel et Commercial

Extrait du site de la commune de Saint Paul Trois Châteaux à ce sujet :

Le Projet de l'EPIC

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 juillet dernier a été adoptée la création de l'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial ayant pour but la gestion d'une activité de service public).

Les objectifs de l'EPIC sont :

Promouvoir les patrimoines, le terroir et les paysages de Saint-Paul-Trois-Châteaux,

Rendre plus attractif la Ville en terme touristique et commerçant,

Améliorer la qualité d'accueil des publics sur la commune par toutes les structures,

Porter les événements d'animation du centre historique,

Développer l'aspect "site remarquable du goût" pour en faire un véritable atout du territoire.

L'EPIC permettra donc de fédérer les professionnels et les bénévoles du territoire en lien avec le commerce, le tourisme et les patrimoines archéologique, architectural, naturel et sensoriel de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

<http://www.ville-saintpaultroischateaux.fr/-Le-Projet-de-l-EPIC-252-.html>

A l'origine cet établissement a été créé pour remplacer l'office du tourisme et pour la promotion du patrimoine en attendant que la compétence tourisme bascule à la CCDSP. .

1. **Commission « vie commerçante »** : Il est relevé des comportements bien peu commerciaux et notamment avec les cafés et restaurants : fermeture de la partie « café » à 18h lorsqu'il y a un restaurant, dimanche soir pas de restaurant, fermeture pendant les journées du patrimoine etc.

Martine souhaiterait qu'un commerçant puisse venir nous rencontrer pour exprimer leurs préoccupations et désirs. Le nom de Monsieur Patrick VANDERBOSSE est évoqué, son commerce appartient à notre périmètre de comité de quartier, Maurice s'occupe de le contacter.

2. **Commission « Social »** : Claudette

Comme elle le fait, nous pouvons chacun dans nos quartiers regarder autour de nous et être vigilants pour les personnes âgées ou pour des personnes que nous supposons en difficultés.

3. **Commission « Animation »**

Pour l'instant tout ce qui concerne l'événementiel est de la responsabilité du pôle animation.

Maurice nous parle d'une proposition d'une journée commémorative du rattachement de Saint Paul trois Châteaux au royaume de France, à l'image de la fête des sources, à l'initiative de la Société d'Archéologie et d'Histoire.

Antony nous fait part de la proposition de remettre en place un carnaval à l'identique des carnivals d'avant l'interruption.

Ce serait un samedi et la date du prochain serait le **samedi 8 avril 2017**.

La municipalité entend fédérer les associations. Il faudrait savoir d'une part si un budget a bien été prévu, d'autre part son montant et enfin ce qu'il pourrait prendre en charge.

Il est rappelé que si le carnaval s'est arrêté c'est qu'il n'y avait pratiquement plus d'associations engagées.

Claudette informe de la manifestation « Le fil dans tous ses états » le **samedi 4 mars 2017** au centre de loisirs 2003.

D'autre part, Fête de MOSAÏC le **vendredi 16 décembre 2016** à partir de 19h, apportez un plat à partager.

4. **Commission Patrimoine culturel**

- Restauration des fontaines et lavoirs et pourquoi pas mise en place d'un circuit de visite (existe déjà une visite guidée des fontaines, repérages photos). Dans la rue des grandes fontaines il n'y a plus de fontaine. Vérifier sur les cartes postales anciennes s'il n'y aurait pas des traces ou dans des textes (Mme Chandru ?).

- Les remparts à reprendre notamment cours de Valaurie.

5. **Commission « voirie »** :

- Orientation sur des propositions de circulation « tour de ville » Cours des platanes, Le Coureau et Cours de Valaurie et piétonisation centre-ville toute l'année.

- Stationnement centre-ville ? Doit-on conserver dans le centre-ville des emplacements de parking ?

- Mise en place de trottoirs là où il n'en existe pas (repérages photos ?) et accessibilité des trottoirs.

Ce sera l'ordre du jour de la prochaine réunion du jeudi 5 janvier 2017.

Maurice se charge d'inviter les élus référents à venir nous présenter les projets sur nos quartiers notamment Place de l'Esplan et Cours des Platanes, parking du Cours de Barry, bâtiment des services techniques Cours de Platanes, la poste et/ou le musée et autres travaux prévus dans notre secteur de « cœur de ville ».

Nouvel horaire des réunions à 18h00.

Penser à mettre le chauffage le matin pour le soir (Maurice se charge de récupérer les clefs le matin et de chauffer la salle pour des conditions optimales).

Point très positif perpétuer l'aspect convivial notamment avec les apports culinaires d'après réunion.